

DE LA PERTINENCE D'ENGAGER UNE DÉMARCHE D'ATTRACTIVITÉ POUR LE PAYS D'ARLES

Avis du Conseil de Développement–Février 2024



DE LA PERTINENCE D'ENGAGER UNE DÉMARCHE D'ATTRACTIVITÉ POUR LE PAYS D'ARLES

SAISINE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT PAR LA COMMISSION ATTRACTIVITÉ DU PETR
2ÈME SEMESTRE 2022 - FÉVRIER 2024

CONTRIBUTIONS

A POLLINE BEAUFORT
FABIENNE CHAMEROY
IVAN DUMON
SYLVIE HERNANDEZ
ALEXANDRA MERCIER
EMMANUEL NANCY
ANNAKARIN QUINTO
JEAN-FRANÇOIS SOURDAIS

RÉDACTION

FABIENNE CHAMEROY
ANNAKARIN QUINTO

MÉTHODOLOGIE

CARTOGRAPHIES

- LE TERRITOIRE VÉCU
- LE PÉRIMÈTRE PERÇU
- LE PÉRIMÈTRE ET LES MARQUEURS D'IDENTITÉ

ANALYSE DES SITES DES 29 COMMUNES

ENTRETIENS AVEC DES MAIRES ET DES PERSONNALITÉS

CONTRIBUTION DES ÉTUDIANTS EN MASTER

- LEUR PROPRE POINT DE VUE EN TANT QU'HABITANTS
- INTÉRÊT D'UNE LABELLISATION PAYS D'ART ET D'HISTOIRE
- INTÉRÊT D'UNE LABELLISATION "TERRITOIRE À MISSION "
- LES ENTRETIENS AVEC DES PERSONNALITÉS LOCALES
- MISE EN RECITS DU TERRITOIRE

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS D'ARLES

Impasse des Mourgues
Couvent Saint Cesaïre
13200 Arles

contact@pays-arles.org

COORDINATION

SYLVIE HERNANDEZ
PETR DU PAYS D'ARLES

SUPERVISION COLLÉGIALE

CONSEIL DU DÉVELOPPEMENT
DU PAYS D'ARLES

IMPULSER/CONFORTER/PROMOUVOIR

LES DYNAMIQUES COLLECTIVES, LES ÉCOSYSTÈMES D'ACTEURS

DÉVELOPPER UNE CULTURE DE L'ACCUEIL

METTRE EN LIEN LES ACTEURS ET LES PROJETS

FAIRE VIVRE LE TERRITOIRE À L'ANNÉE

PENSER LE LONG TERME- STABILISER LA POPULATION

FAIRE ENSEMBLE

MIEUX VALORISER LES ATOUTS HISTORIQUES ET PATRIMONIAUX, LES TALENTS ET INITIATIVES - JOUER LES SYNERGIES ENTRE LES VILLES ET INTERCOMMUNALITÉS DU TERRITOIRE

AVIS N°1

Le territoire "Pays d'Arles" est pertinent

AVIS N°2

Un vecteur d'action fort : l'habitabilité

AVIS N°3

Faire ensemble : valoriser les coopérations et synergies

AVIS N°4

Mettre en récits

AVIS N°5

S'inspirer de ce qui se fait sur d'autres territoires

AVIS N°6

Adopter la mesure d'impact

AVIS N°1

LE TERRITOIRE "PAYS D'ARLES" EST PERTINENT

Le Pays d'Arles possède une identité forte et des atouts culturels et patrimoniaux remarquables. Toutefois, il est crucial de clarifier les frontières administratives et de promouvoir une vision intégrée avec les territoires voisins.

- Des frontières floues : le territoire fait sens même si peu d'habitants et surtout les plus jeunes en connaissent les frontières et si ses dimensions administratives et politiques sont floues.
- Atout centralité d'Arles : la ville d'Arles, située au centre du territoire, contribue à sa notoriété et à son attractivité. Cependant, il y a souvent une confusion, le territoire étant perçu comme "Arles et ses communes voisines" plutôt que comme un regroupement des trois intercommunalités.
- Opposition à la métropole : le Pays d'Arles est souvent perçu en opposition à la métropole d'Aix-Marseille Provence, plutôt que comme un territoire avec des complémentarités, une identité propre et une fierté d'appartenance.
- Équilibre et désaisonnalisation : il est crucial de travailler à l'équilibre entre les différentes villes du territoire et de favoriser une activité tout au long de l'année. Les villes moins attractives devraient bénéficier de l'attractivité des plus favorisées. Les disparités en termes de foncier, emploi, santé, mobilité, culture, habitabilité, inclusion, liens intergénérationnels, décarbonation et gestion des ressources peuvent être harmonisées.



- Lien avec les territoires limitrophes : développer des relations avec les territoires voisins au-delà des limites départementales est essentiel pour une complémentarité accrue.

CONCLUSION : La pertinence du Pays d'Arles repose sur sa richesse patrimoniale et son potentiel de développement équilibré et intégré, nécessitant une reconnaissance accrue et des actions concertées pour harmoniser ses atouts et ses complémentarités.

3 EPCI

29 communes

2 PNR

Camargue et Alpilles

170 000

habitants

203 000

hectares

AVIS N°2

UN VECTEUR D'ACTION FORT : L'HABITABILITÉ

Le Pays d'Arles présente des atouts indéniables : patrimoine historique et vernaculaire, parcs naturels régionaux, ruralité, culture, ensoleillement, qualité environnementale, et dynamisme des initiatives citoyennes. Certaines villes bénéficient déjà d'une forte attractivité touristique.

Néanmoins, il devient urgent de mettre l'accent sur l'habitabilité du territoire pour équilibrer les besoins des résidents et les impacts du tourisme, et répondre aux défis climatiques.

- Problèmes de gestion : le tourisme excessif à certaines périodes crée des tensions en matière de gestion des ressources, cohabitation, et foncier, affectant les habitants.
- Difficultés rencontrées :
 - Foncier et logement
 - Mobilité
 - Santé
 - Emploi et formation
 - Impact climatique
- Accueil des habitants : les attentes des habitants en termes d'accueil, d'accompagnement, et de prise en compte de leurs besoins sont insuffisamment adressées.
- Dialogue nécessaire : il y a une forte demande de dialogue avec les structures administratives et politiques. Travailler sur les complémentarités des forces et faiblesses des villes est crucial.

Projet de territoire : il est indispensable de travailler sur un projet de territoire pour clarifier les publics, leurs attentes, et les objectifs autour des trois piliers : habitants, tourisme, et économie.



HABITANTS
TOURISME
ÉCONOMIE

- L'orientation "publics" dans la démarche d'organisation d'un territoire est indispensable et doit être pensée à l'échelle du Pays d'Arles.

CONCLUSION : Le Pays d'Arles doit prioriser l'habitabilité en équilibrant les besoins des habitants, les défis climatiques, et les impacts du tourisme. Un dialogue renforcé avec les structures administratives et politiques est essentiel pour construire un projet de territoire clair et inclusif.



AVIS N°3 RÉUSSIR ENSEMBLE LE TERRITOIRE

Il existe une attente forte de dialogue, de prise en compte des attentes et de valorisation des initiatives citoyennes pour agir ensemble. Plusieurs défis sont à relever pour une vision cohérente du Pays d'Arles :

- Dialogue et valorisation : renforcer la communication, la visibilité et le dialogue entre toutes les parties prenantes. Les habitants demandent davantage de dialogue et de reconnaissance pour leurs initiatives citoyennes. Il est essentiel de travailler ensemble pour répondre à ces attentes.
- Méconnaissance des actions : les actions menées sont souvent limitées à l'échelle d'une ville et elles restent méconnues pour l'ensemble du territoire. Faire connaître et valoriser les initiatives des citoyens est prioritaire (exs : la carte Arlons-y qui recense les initiatives Zéro Déchet, les projets d'habitat inclusif portés par l'association Trilogis à Tarascon...)

- Accompagner les entreprises et les citoyens qui souhaitent s'installer.
- Penser l'emploi, la formation, le logement en collaboration, concertation et anticipation (ex. : en Bretagne les saisonniers sont répartis sur le territoire grâce à des solutions de mobilité).
- Travailler à la création d'une fondation de territoire pour soutenir le mécénat local et financer des projets communs
[.https://www.la27eregion.fr/les-fondations-territoriales-du-developpement-du-mecenat-local-au-financement-de-communs-territoriaux/](https://www.la27eregion.fr/les-fondations-territoriales-du-developpement-du-mecenat-local-au-financement-de-communs-territoriaux/)

CONCLUSION : Pour réussir ensemble le développement du Pays d'Arles, il est nécessaire d'apporter une vision cohérente à travers une meilleure communication, une visibilité accrue du territoire et un dialogue renforcé entre toutes les parties prenantes.



AVIS N°4

VALORISER LES ATOUTS EN CRÉANT DE NOUVEAUX RÉCITS

Dans un monde en pleine mutation, de nouveaux récits sont cruciaux pour répondre aux défis contemporains. Ils apportent du sens à la transition écologique, sociale et économique, tout en renforçant l'attractivité des territoires et des organisations, en phase avec des valeurs comme la durabilité et l'inclusivité.

Ces récits facilitent l'adhésion au changement en proposant des visions positives et inclusives, mobilisant citoyens et acteurs économiques. Ils permettent une meilleure appropriation du changement, rendant les démarches de transition plus efficaces et collectives.

Propositions pour mettre en place de nouveaux récits :

- Impliquer les parties prenantes : Organiser des ateliers collaboratifs avec citoyens et acteurs locaux pour co-créditer des récits, renforçant l'adhésion.
- S'appuyer sur des valeurs partagées: Construire les récits autour de valeurs comme l'écologie, la solidarité et l'innovation.
- Utiliser des formats variés : Diffuser les récits via des formats divers (films, podcasts, expositions, réseaux sociaux) pour toucher différents publics.
- Valoriser les initiatives locales : Mettre en lumière des exemples concrets pour illustrer les valeurs du récit.

- Imaginer des futurs positifs : Proposer des scénarios d'avenir réalistes et attractifs en lien avec les transitions actuelles.
- Engager les jeunes générations : Les impliquer dans la création des récits à travers des concours ou projets artistiques.
- Centrer les récits sur l'humain : Utiliser des histoires personnelles pour renforcer l'impact émotionnel et mobiliser plus efficacement.
- Développer un storytelling engageant : Créer des récits captivants qui suscitent une prise de conscience et un engagement.
- Former des ambassadeurs : Mobiliser des leaders locaux pour porter et diffuser ces nouveaux récits.
- Évaluer et ajuster : Suivre l'impact des récits et les adapter en fonction des retours et des évolutions.

CONCLUSION : La valorisation des atouts du Pays d'Arles à travers des récits intégrant ses aspects culturels, historiques et naturels est essentielle pour renforcer son identité et son attractivité. Cela nécessite une coopération entre habitants, acteurs locaux et institutions.



AVIS N°5

S'INSPIRER DE CE QUI SE FAIT SUR D'AUTRES TERRITOIRES

Toute démarche d'attractivité et de développement territorial est un projet à appréhender sur mesure en tenant compte des spécificités locales.

Les notions de bio-régionalisme et de bassin de vie peuvent en cela être source d'inspiration et d'orientations et une véritable veille d'innovation commune et transversale est à imaginer.

À proximité et ailleurs, d'autres territoires se sont organisés en agence d'attractivité ou adoptent des démarches d'attractivité ou de territoire à mission* :

- Pays d'Aix développement,
- Vaucluse Provence attractivité,
- Agence de développement économique Occitanie
- Montélimar se positionne sur une démarche d'attractivité
- Le Territoire à Mission de l'Hérault est officiellement lancé – sept.2022
- etc

Le tourisme est partout source de réflexion et d'innovation :

- L'Occitanie crée la notion d'Occitalité et le rail tour 100% éco responsable
- Marseille est l'une des première ville à obtenir le nouveau Label Destination innovante et durable en s'emparant de front les problématiques de régulation des types d'hébergement (cf Airbnb)
- Quotas au parc Güell et marché Boqueria à Barcelone

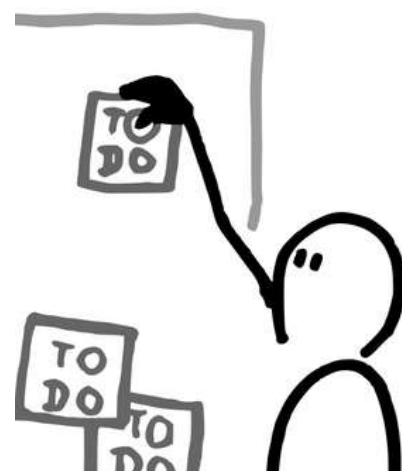
- Recommandations de l'UNESCO à Dubrovnik
- Quotas en Corse, à la calanque de Sugiton
- Réservation à Venise ...
- Régulation des Calanques de Sormiou

Toutes ces démarches permettent de coordonner les actions et de réaliser une véritable dynamique en adoptant de nouveaux principes d'action et de gouvernance. L'adoption rapide de ces approches peut être un préalable à toute démarche plus formalisée.

Quelques pistes :

- Travailler sur des démarches de valorisation (Label Ville Neutre pour Marseille, Label Clef Verte)
- Développer des marques à mission <https://www.toutcommenceenfinistere.com/>
- Travailler sur les notions d'hospitalité, d'inclusivité, de résilience : <https://colloque2021.popsu.archi.fr/e-soufflement-de-l-attractivite-et-defis-de-l-inclusion-vers-des-metropoles-hospitalieres>
- Travailler l'accueil : par exemple la plateforme française Laou, dédiée à la mobilité géographique des métiers en tension, propose une solution complète pour l'installation de talents, de familles et d'entreprises. <https://www.laou.fr>

** Inspirés par la loi PACTE, les territoires à mission réunissent des acteurs engagés pour porter collectivement une mission = limiter l'impact des activités économiques (Hérault) engager les transitions économiques, écologiques, sociales et sociétales du territoire (Finistère).*



AVIS N°6 ADOPTER LA MESURE D'IMPACT

La mesure d'impact revient à quantifier les effets générés, positifs ou négatifs, pour une structure dans sa globalité ou pour un programme en particulier. Il peut s'agir des effets intentionnels ou non, directs ou indirects, des parties prenantes internes, externes et sur l'ensemble de la société.

Cette démarche est mise en place par d'autres territoires en France ou à l'international.

Plusieurs organismes proposent des séries de critères comme par exemple la solution #meet4impact. Par contre, il n'existe pas de référentiel européen des mesures d'impact. Un travail est donc nécessaire pour élaborer un série de critères.

À titre d'exemple la métropole de Lyon a choisi de travailler sur les domaines suivants : santé, mobilité, transition écologique, redéploiement économique



- d'après Baslé M., l'évaluation d'impact territorial en pratique,

Une telle démarche s'accompagne du développement :

- des démarches RSE (Cf l'hôpital d'Arles)
- de projets à impact quantifié positifs
- de nouveaux labels éco-responsables appréciés par les publics
- de nouveaux référentiels des mesures d'impacts (sociaux/environnementaux...)
- de notions de critérisation, scoring, redevabilité
- d'analyses qualitatives et quantitatives régulières. Nous tenons à ce sujet à souligner la difficulté à trouver des bases de données concernant le Pays d'Arles comme entité identifiée.

LES OBJECTIFS

- Mesure et optimisation des impacts :** quantifier et évaluer les effets des projets sur le territoire.
- Transparence et communication :** communiquer les résultats des évaluations aux citoyens et aux parties prenantes pour assurer la transparence et une bonne orientation des initiatives.
- Adaptation et amélioration :** utiliser les résultats des évaluations pour adapter et améliorer les politiques et initiatives en cours.



© Meet4Impact 2023